



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONFIGURATION DISCIPLINAIRE

Réunion restreinte du 09 février 2017

PROCES-VERBAL

Nombre de membres présents : 3

Le document ci-dessous est une information non exhaustive à l'attention des clubs et ne saurait se substituer ou remplacer les sanctions avec date d'effet, figurant dans l'espace Documentaire de Rolscanet : <http://rolscanet-ffrs.net/documentation>

L'exécution provisoire des sanctions ci-dessous est prononcée et compte-tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, en application de l'article 19 Du Règlement Disciplinaire l'appel est non suspensif.

Libellé décision	Motifs	Date d'effet	Nom du club	Date du match	Discipline
Suspension de licence de 4 années dont 2 années avec sursis	Falsification de diplôme fédéral et	16/02/2017	PUC Roller		COURSE
Relaxe	Matérialité des faits pas clairement établie	16/02/2017	BLAGNAC	14/01/2017	ROLLER HOCKEY
Suspension de 2 matchs fermes + 2 matchs avec sursis	1.5 A.RD	16/02/2017	ASNIERES	26/11/2016	ROLLER HOCKEY
1 match de suspension ferme	1.3 A.RD	16/02/2017	PONT DE METZ	29/01/2017	ROLLER HOCKEY
1 match de suspension ferme + 2 matchs avec sursis	1.14 A.RD	16/02/2017	ALC BOUGUENAI RH	29/10/2016	RINK HOCKEY
2 mois de suspension ferme	1.16 A.RD	16/02/2017	VOIRON	21/01/2017	RINK HOCKEY

Suspension de 3 matchs fermes + 3 matchs avec sursis	1.14 A.RD	16/02/2017	SA GAZINET-CESTAS	10/12/2016	RINK HOCKEY
1 matchs à Huis-Clos avec sursis	Manquement à l'obligation de sécurité	16/02/2017	PAMIERS	14/01/2017	ROLLER HOCKEY

Commission de Discipline et des Règlements